

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Legg Mason Martin Currie Japan Absolute Alpha Fund

Class A (PF) Euro Accumulating (Hedged)

ISIN : IE00BYN5V065

Un compartiment de : Legg Mason Global Funds plc

Géré par : Legg Mason Investments (Ireland) Limited, filiale du groupe de sociétés Legg Mason.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est d'accroître sa valeur à long terme, tout en contrôlant le risque et les mouvements de prix à court terme.

Politique d'investissement

- Le fonds a recours à une stratégie d'investissement long-short par le biais de laquelle les gestionnaires de portefeuille combinent un investissement direct ou indirect dans des actions de sociétés (investissements longs) et le recours à certains produits dérivés (instruments financiers dont la valeur découle de la valeur d'autres actifs) qui génèrent des rendements si les prix de ces autres actifs chutent (investissements courts).
- Le fonds peut investir en actions de sociétés situées ou exerçant une part importante de leurs activités au Japon.
- Le fonds peut investir, dans une moindre mesure, dans des obligations d'État japonaises.
- Le fonds peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs dans des investissements non japonais.
- Le fonds investit de manière significative dans divers types de produits dérivés permettant d'atteindre son objectif ainsi que de réduire le

risque ou le coût ou de générer une croissance ou un revenu supplémentaire pour le fonds.

Pouvoir discrétionnaire du gestionnaire : Le gestionnaire du fonds sélectionne les investissements à sa discrétion en tenant compte de l'objectif et des politiques d'investissement du fonds.

Monnaie de base du fonds : Yen japonais

Monnaie de la catégorie d'actions : euro

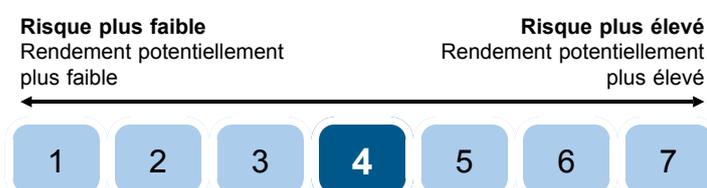
Coût des opérations : Le fonds supporte le coût des opérations d'achat et de vente d'investissements, ce qui peut avoir un impact important sur la performance du fonds.

Fréquence de négociation : Vous pouvez acheter, vendre et convertir vos actions chaque jour d'ouverture du New York Stock Exchange.

Investissement minimal initial : L'investissement minimal initial pour cette catégorie d'actions est de EUR 1.000.

Traitement des revenus : Les revenus et les plus-values fournis par les investissements du fonds ne sont pas versés, mais ils sont pris en compte dans le prix de l'action du fonds.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur est basé sur la volatilité des rendements (performances passées) de la catégorie d'actions considérée (calculée sur une base de rendement glissante sur 5 ans). Lorsqu'une catégorie d'actions est inactive / a un historique de rendements inférieur à 5 ans, l'indicateur se base sur la limite de risque interne adoptée par le fonds.

Il n'est pas certain que le fonds demeure dans la catégorie susmentionnée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds n'offre aucune garantie ou protection du capital et il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi.

Le fonds appartient à cette catégorie de risque/rendement, car les placements concentrés (le fonds détient moins de placements que de nombreux autres fonds) dans des actions d'entreprises japonaises dans divers secteurs, ainsi que l'utilisation intensive d'instruments dérivés, sont habituellement sujets à des variations de valeur modérées.

Le fonds est exposé aux risques suivants qui sont importants, mais qui peuvent ne pas être adéquatement pris en considération par l'indicateur :

Investissement dans des actions de sociétés : Le fonds investit dans des actions de sociétés, et la valeur de ces actions peut être affectée de

façon négative par des changements dans la société, dans le secteur ou encore dans le pays où elle exerce son activité.

Produits dérivés : Le Fonds a largement recours aux instruments dérivés, ce qui générera un effet de levier pour le fonds (exposition du fonds supérieure aux investissements sous-jacents). L'utilisation d'instruments dérivés peut avoir pour résultat de plus grandes fluctuations de la valeur du fonds et peut engendrer des pertes égales ou supérieures au montant investi.

Focus géographique : Le fonds investit principalement au Japon, ce qui signifie qu'il est plus sensible aux événements économiques, politiques et réglementaires ou aux événements pouvant se produire sur le marché au Japon. Le fonds sera davantage affecté par ces événements que d'autres fonds qui investissent dans un plus grand nombre de régions.

Fonds concentré : Le fonds investit dans un nombre moins important de sociétés que d'autres fonds investissant dans des actions, ce qui signifie que le fonds ne répartit pas le risque d'une manière aussi large que les autres fonds et que, par conséquent, il sera davantage affecté si une société subit des pertes importantes.

Activité du fonds : Le fonds est exposé au risque de pertes qui pourraient résulter de processus internes défectueux ou inadaptés, de personnes, de systèmes ou de tiers, tels que les responsables de la garde de ses actifs.

Monnaie de la catégorie couverte : La valeur de votre investissement peut chuter en raison des variations des taux de change entre la monnaie de votre catégorie d'actions et la monnaie de base du fonds. Des efforts seront déployés afin d'essayer de protéger la valeur de votre investissement contre de telles variations, mais il se peut qu'ils ne soient pas fructueux.

Pour plus de précisions sur les risques liés à un investissement dans le fonds, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Facteurs de risque » dans le prospectus de base et « Principaux risques » dans le supplément du fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,49 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance: 20 % de l'ensemble des rendements enregistrés par le fonds dépassant l'ancienne valeur maximale par action. Lors du dernier exercice financier du fonds, clos le 28 février 2019, aucune commission de performance n'a été versée.	

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent au montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous payez moins. Vous devriez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2018. Il peut varier dans le temps.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter les sections « Commissions et frais » du prospectus de base et du supplément du fonds.

Performances passées



Le fonds a été lancé le 11 mars 2016 et la catégorie d'actions a émis des actions pour la première fois le 14 mars 2016.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

La performance tient compte des commissions et des frais dus par le fonds, mais ne tient pas compte des frais d'entrée ou de sortie pouvant être dus.

La performance passée ne constitue pas une indication fiable des performances futures et elle peut ne pas se répéter.

Informations pratiques

Dépositaire: BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.

Informations complémentaires: Des informations supplémentaires concernant le fonds (telles que le prospectus, le supplément, les rapports et comptes et la politique de rémunération) peuvent être obtenues en anglais. Le prospectus, le supplément et les rapports et comptes sont également disponibles en français, en allemand, en italien et en espagnol. Les documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande adressée à l'Agent administratif: BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande et à l'adresse suivante: www.leggmasonglobal.com.

Publication du prix: Le tout dernier prix des actions est publié sur www.leggmason.co.uk/dailyprices.

Législation fiscale: Le fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation irlandaises. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller financier.

Déclaration de responsabilité: La responsabilité de Legg Mason Investments (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la seule base

des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Structure: Legg Mason Global Funds plc comprend un nombre différent de compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales de l'actif et du passif des autres compartiments. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Legg Mason Global Funds plc.

Conversion entre Fonds: Vous pouvez demander l'échange des actions du fonds contre des actions d'une autre catégorie du même fonds ou une autre catégorie d'un autre fonds de Legg Mason Global Funds plc, sous réserve de certaines conditions (voir « Échanges d'Actions » dans le prospectus). Le fonds lui-même ne prélève pas de commission de conversion pour l'échange d'actions d'un fonds contre des actions de la même catégorie d'un autre fonds ou contre des actions d'une catégorie différente du même fonds. Toutefois, il se peut que certains courtiers facturent une commission de conversion. Veuillez vous adresser à votre courtier à ce sujet.

Legg Mason Global Funds plc est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Legg Mason Investments (Ireland) Limited est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Le présent document d'information clé pour l'investisseur est exact au 05/04/2019.